



Mairie de Sausses

Compte Rendu du conseil Municipal

Du 6 Octobre 2008

Excusés :

Eliane Herinx

Présents :

Michel Bichon, Christian Blua, Paulette Di Popolo, Christelle Viarengo, Franck Dagonneau, Alain Robini, Laurent Michel, Daniel Paravicini

Ouverture du conseil à 19 h 45

Points traités :

1) Enquête Publique « Zonage Assainissement » :

Monsieur Robert DANIEL, commissaire enquêteur a été nommé par le Tribunal Administratif afin d'effectuer l'enquête publique au niveau du zonage d'assainissement.

Le plan de zonage a été effectué par BURGEAP.

La municipalité a pour obligation de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Un inventaire de fosses septiques privées doit être effectué et il est impératif et obligatoire, que toutes les habitations soient raccordées, soit à une fosse septique soit au tout à l'égout.

Une copie de l'arrêté doit être envoyée au Tribunal Administratif.

2) Budget 2008 :

Le Maire a présenté la situation budgétaire à fin septembre.

Globalement tous les postes budgétaires sont en ligne

Cependant un travail d'analyse doit être mené sur quelques postes pour identifier certains écarts.

Un suivi budgétaire trimestriel sera présenté en conseil municipal

Les tableaux présentés serviront de base à l'élaboration du budget 2009

3) Situation de la station d'épuration :

Deux problèmes ont été détectés au niveau de la station d'épuration :

- Le tuyau a été débouché par l'employé communal et un entretien hebdomadaire est mis en place.
- Le changement de la station d'épuration sera à envisager, cependant il ne sera pas possible de le faire dans les mois à venir.

Des travaux, pour un devis estimatif de 7 447 € HT, sont à réaliser le plus rapidement possible afin de garantir son bon fonctionnement.
Une délibération a été votée à l'unanimité pour approuver le lancement de ces travaux de réfection

4) Convention DDE « Droit des Sols »

Monsieur le Maire explique que suite aux nouvelles procédures mises en place le 1^{er} Octobre 2007 à l'occasion de la réforme du permis de construire, la préfecture a fait passer un projet de protocole précisant les obligations de chacune des parties.

Après lecture de ce protocole au conseil municipal il a été mis en délibération approuvée à l'unanimité.

5) Présentation projets « Bistrot de Pays », Chambres d'Hôtes et appartements communaux

Deux projets ont été présentés par Monsieur le Maire :

- Achat d'une maison pour créer un Bistrot de pays et des chambres d'hôtes et/ou gîtes
- Achat d'un appartement au sein du village qui sera partagé en 2 appartements (un appartement de 50 m² et un autre de 100 m²) qui sera proposé à la location.

Ils ne seront menés à bien que si les projets arrivent à être autofinancés. L'achat des biens immobiliers va faire l'objet de demandes de subventions auprès des services concernés.

Une délibération a été prise à l'unanimité pour permettre de poursuivre sur ces deux projets.

6) Point à date sur le projet de « Communauté de communes » :

La prochaine réunion du SIVOM pour traiter du projet de création d'une communauté de commune est fixée au 10 octobre.

Le conseil municipal devra statuer par délibération avant la fin de l'année sur son adhésion à ce projet.

7) Point sur le projet « jardin d'enfants »

Un avant projet pour le jardin d'enfant a été présenté

- Aménagement du terrain 14 250 €
- Equipement de l'aire de loisirs 18 209 €

Soit un total de 29 475 € HT

Le dossier final sera représenté au prochain conseil.

8) Point sur le projet « Cadastrage des voies communales » :

En ce qui concerne le cadastrage des voies communales, une liste des propriétaires concernés a été établie.

Un courrier va être envoyé à chaque propriétaire afin de les informer sur le projet de cadastrage.

9) Point sur le Projet « extension du cimetière »

Le propriétaire du terrain concerné par le projet d'extension du cimetière n'a pas encore été contacté. Il le sera courant octobre.

10) Point sur le projet « Wifi »

Le haut débit serait en fonction début novembre sur la commune. La société Shaktiware prendra contact avec les personnes intéressées afin de leur faire parvenir les bulletins d'abonnements.

Une campagne d'affichage et une réunion publique le 25 octobre à Entrevaux sont prévues.

11) Présentation des grands projets 2008 > 2012

La liste des projets identifiés à ce jour a été présentée au conseil municipal. Chaque projet sera suivi par son responsable qui rendra compte régulièrement en conseil municipal de l'avancée du projet.

Cette liste sera consultable en Mairie et sur le site web : www.mairie-de-sausses.org

12) Organisation de la cérémonie du 11 novembre

Le Maire souhaite pour la cérémonie du 11 novembre procéder à un dépôt de gerbe et faire porter le drapeau par un ancien combattant du village.

13) Points Divers

La Mairie a reçu un courrier concernant l'accès sur le chemin du haut Paressac qui ne serait plus possible.

Nous allons étudier ce cas et répondre directement à l'intéressé.

La pendule de l'Eglise est actuellement remontée exclusivement par un conseiller municipal. Il est demandé s'il était possible qu'une personne extérieure à la Mairie puisse aussi être formée pour assurer aussi cette tâche en alternance. Nous allons nous rapprocher des personnes éventuellement intéressées.

Le conseil municipal aborde le cas du Berger de Paressac qui à compter de 2009 n'aura plus d'eau l'hiver suite à la fermeture du canal d'arrosage géré par l'ASA et qui, à ce jour, occupe un bâtiment préalablement destiné à l'exploitation agricole. La Mairie va demander consultation à l'ONF pour éclaircir la situation et décider des suites à donner.

Il a été demandé à la Mairie de couper l'eau pour la durée de travaux (maximum une demie journée) dans la maison de Monsieur ROBERT. Cette coupure d'eau affectera d'autres usagers.

Une information sera faite dès connaissance de la date d'intervention du plombier par affichage et information directe des personnes concernées.

La Mairie va faire venir une personne afin de faire une visite de la bibliothèque pour que des livres récents nous soient proposés.

Les travaux de maçonnerie et de plomberie du magasin n'ont pas été encore été commencés, il semblerait que le planning prévu aura du mal à être respecté, nous allons relancer les sociétés concernées par ces travaux.

Questions du Public

Il est demandé s'il était possible d'installer une barrière de sécurité sur le chemin de St Pierre entre la dernière maison et la Croix.

Il est répondu que le budget d'aménagement des installations de sécurité sur la voie publique est clôturé cette année et que cette demande sera examinée lors du budget 2009.

Il a été demandé si la responsable locale de la DDE pouvait refaire des permanences comme cela était fait auparavant sur Annot ou Entrevaux. La question lui sera posée.

Un exposé a été fait par un administré sur les risques supposés de la technologie WIFI. Un dossier a été distribué au conseil municipal pour en prendre connaissance.

Le Maire a rappelé que le projet WIFI est un projet porté par le SIVOM et le Pays des A3V, qu'il respecte la législation en vigueur à date et qu'il a été largement plébiscité par les habitants du canton puisque rien qu'à Sausses à ce jour nous avons 24 demandes d'abonnements au WIFI.

Fin de la séance : 22 H 30

Le prochain conseil municipal à été fixé au 03 Novembre 2008 à 19h30

**Le Maire
Daniel Paravicini**